



Alliances françaises, vers l'excellence et la professionnalisation

Jean-Claude Jacq, Secrétaire général de l'Alliance française, nous explique comment la jeune fondation Alliance française permet déjà de redonner souffle à ce réseau imaginatif qui compte 1 071 établissements répartis dans 133 pays.

Mai-juin 2008 - N° 357

Le français dans le monde est la revue de la fédération internationale des professeurs de français. Tous les deux mois, elle vous propose une centaine de pages d'articles, de conseils et de fiches pédagogiques sur le thème de l'enseignement du français langue étrangère. Pour recevoir *Le français dans le monde* chez vous, il suffit de s'abonner. Les étudiants, les personnels des alliances françaises et les membres des associations de professeurs de français bénéficient de tarifs réduits. Nous vous proposons sur ce site chaque mois une sélection d'articles de la revue.

Que va apporter la fondation Alliance française à votre réseau ?

Jean-Claude Jacq : Elle représente en quelque sorte un retour aux origines. Nous avons voulu deux choses. D'une part, nous consacrer à nouveau pleinement à la coordination du réseau international, mission historique de l'Alliance à Paris, en laissant l'École du boulevard Raspail, qui avec ses 11 000 étudiants est l'un des plus grands centres de langue du monde, assurer librement sa propre gestion. Et, d'autre part, nous doter, avec la formule de la fondation, mieux connue dans le monde que celle de l'association de loi 1901, de meilleures chances de trouver des partenaires financiers. Nous espérons ainsi pouvoir favoriser plus de professionnalisme, plus de visibilité et une gouvernance modernisée dans notre réseau. Comment ? Par un soutien didactique, logistique, documentaire, voire d'équipement aux Alliances les moins pourvues et par un effort de formation des cadres locaux. Mais l'entreprise n'est pas facile : les statistiques montrent que 95 % des dons vont à l'humanitaire, au médical ou au patrimoine. La diffusion de notre langue et de notre culture est encore considérée en France comme l'affaire de l'État... Or le ministère des Affaires étrangères a subi une diminution des moyens consacrés à son réseau culturel à l'étranger. L'Alliance a ainsi vu disparaître la moitié de ses directeurs expatriés en quinze ans. Il nous faut donc trouver des moyens pour compléter l'investissement (toujours précieux) de l'État, mais nous ne sommes pas une fondation comme celle de Bill Gates ou de l'Aga Khan ! Notre dotation initiale est faible. Nous cherchons à l'extérieur de nouveaux moyens pour agir.

Comment évolue aujourd'hui le réseau des Alliances françaises ?

J.-C. J. : Le réseau des Alliances françaises est en pleine croissance (de 4 à 5 % pour le nombre d'apprenants). Sa répartition est le fruit de l'histoire et notre réseau se trouve

de fait complémentaire aujourd'hui, sur le plan géographique, de celui des Centres culturels et Instituts français : en général, là où il existe un Centre, il n'y a pas d'Alliance et réciproquement. L'une est gérée par un conseil d'administration de droit local quand l'autre, le Centre, dépend directement des ambassades. Cependant, il n'est pas rare que le ministère demande à l'Alliance de prendre la relève d'un Centre culturel qu'il a décidé de fermer, comme ce fut le cas récemment à Gênes, Porto ou Nairobi. Notre réseau est fortement implanté, et de longue date, en Amérique latine. Mais il se déploie désormais aussi en Chine, où nous avons déjà dix établissements, ainsi qu'en Russie et en Ukraine, en Europe centrale et orientale, ou encore en Turquie où l'Alliance avait disparu il y a presque un siècle ! D'autres régions semblent prometteuses, comme l'Asie centrale, riche de potentiels économiques et culturels méconnus.

Comment améliorer l'image du français, favoriser sa promotion ?

J.-C. J. : Je suis sceptique sur l'effet des argumentaires. On sait bien que dix bonnes raisons n'ont jamais convaincu l'autre de vous aimer : une seule suffit, et il doit la trouver dans ce que vous êtes vraiment. Notre langue exerce une extraordinaire séduction par elle-même. Notre tâche est d'en rendre l'accès plus facile, dans les meilleures conditions possibles. En termes plus commerciaux, on sait que c'est l'abondance et la qualité de l'offre qui créent la demande. Offrons au public des professeurs compétents et sympathiques, des locaux accueillants, bien équipés, un vrai centre documentaire, une cafétéria où se retrouver pour parler, et les gens viendront à nous.

Quelles sont vos priorités pour la formation ?

J.-C. J. : Toute la chaîne des services, de l'accueil aux cours, de l'information à l'évaluation. En tout, nous devons rechercher l'excellence. Les Alliances sur le terrain définissent donc leurs besoins de formation, avec une grande diversité selon les pays, et avec l'aide du ministère, nous finançons des programmes. En ce qui concerne les enseignants, on enregistre beaucoup de demandes pour le français sur objectifs spécifiques (FOS), ainsi que sur le français précoce. J'aimerais aussi encourager l'intercompréhension, afin de renforcer la diversité linguistique. Déjà, nous favorisons partout l'apprentissage de la langue du pays pour les résidents étrangers.

Comment mieux mutualiser les idées, les moyens entre Alliances ?

J.-C. J. : C'est un grand enjeu. Dans certains pays, comme les États-Unis, ou certaines régions, comme l'Amérique du Sud, il existe déjà de remarquables programmes créés sur place et des formations mises en commun, des projets culturels échangés. Restent parfois les obstacles que posent les frontières, ou la territorialisation de notre dispositif culturel. Nous envisageons de constituer, dans certains cas, des délégations régionales, relais de la fondation, pour stimuler les échanges et les projets transfrontaliers. En ce sens, Le français dans le monde pourrait constituer une belle plate-forme d'échanges pour les Alliances...

Propos recueillis par FRANÇOIS PRADAL
